



# LE CARTON VERT

## OBJECTIF

Valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements.

## MISE EN PLACE



**3 CARTONS VERTS** attribués au maximum par match :  
- 2 cartons décernés par les observateurs (1 joueur maximum par équipe)  
- 1 carton décerné par l'arbitre (1 joueur maximum par rencontre)  
→ Attribuer un carton vert n'est pas une obligation, il est décerné dans le cadre de bonnes attitudes.



**LE CLUB** d'accueil est chargé de sa mise en place.



**2 OBSERVATEURS NEUTRES** sont désignés pour identifier les joueurs auteurs d'un geste fair-play au cours de la rencontre. Un éducateur, un dirigeant ou encore un parent peuvent occuper ce rôle d'observateur, la seule condition étant que leur nombre par équipe soit identique. Les observateurs de l'équipe A se concentrent sur le comportement des joueurs de l'Equipe B, et inversement.

## MODALITÉS D'ATTRIBUTION



**A L'ISSUE DU MATCH**, sont désignés le ou les joueurs à récompenser. Les joueurs lauréats reçoivent un carton sur lequel est inscrit leur nom.



**LA REMISE** se fait soit dans le vestiaire, soit sur le terrain, en présence des acteurs du match (joueurs et arbitres).



**LE MOTIF** de la désignation est annoncé en s'appuyant sur les 5 valeurs « PRETS ».

Un classement par équipe comptabilisant le nombre de cartons verts reçus, sera réalisé à l'issue du championnat. L'organisateur de la compétition imagine le système de récompenses selon les moyens dont il dispose.

# PRISE DE NOTE

## de l'observateur

Nom / Prénom :

Date :

Rencontre :

Equipe observée :



**PLAISIR**  
Aimer le jeu & tout faire  
afin d'y réussir



**RESPECT**  
Respect des adversaires,  
des officiels & du terrain



**ENGAGEMENT**  
Engagement  
de corps et de cœur



**TOLÉRANCE**  
Savoir accepter  
la victoire ou la défaite



**SOLIDARITÉ**  
S'entraider au sein  
de l'équipe & de la région

Valeur	N° de joueur	Description de l'action	Exemples



Nom/Numéro du lauréat :

Valeur :

Action récompensée :